Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20251222-D2025_79-DE

CITÉ DE
Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	11

Le vingt-quatre novembre deux mil vingt-cinq, les membres du Conseil Municipal se réunissent à la Mairie de Moncontour sous la présidence de Mme MILLORIT Anne-Gaud, Maire.

Sont présents : Anne-Gaud MILLORIT, Enguerrand ROUZIC, Maële LASKAR, Michel SAUVÉ, Sophie FRAVAL-LANGUILLE, Karel VAN DAELE, Vassili OLLIVRO, Nicolas PINCHON

Absents excusés : Fanny PROCUREUR donne procuration à Sophie FRAVAL, Mickaël TARDIVEL donne procuration à Vassili OLLIVRO, Julie GAUDIN donne procuration à Anne-Gaud MILLORIT

Absents : Irène AUPETIT, Jérémie BARREAU, Claire BIDET, Eliott RUFFET

Secrétaire de séance : Michel SAUVÉ

D2025-79 : CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FONDATION BRIGITTE BARDOT

M. Karel VAN DAELE rappelle qu'au cours de l'année 2025, 10 chats errants ont été stérilisés (5 mâles et 5 femelles). Les opérations et les soins ont été pris en charge à hauteur de 800 € par la fondation Brigitte Bardot. Le reste à charge pour la commune était de 313,00 €.

M. Karel VAN DAELE propose de reconduire la campagne de stérilisation en 2026, en sollicitant une nouvelle fois

M. Karel VAN DAELE propose aux membres du conseil d'ouvrir au budget 2026 une enveloppe d'un montant de **500 €** pour la stérilisation des chats errants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 7 voix pour, 2 contre et 2 abstentions

- d'allouer un montant de 500 € dédiée à la stérilisation des chats errants et d'inscrire cette somme au budget 2026 au compte 62261 – honoraires médicaux et paramédicaux.
- de demander la prise en charge en partie par la fondation Brigitte BARDOT.

Anne-Gaud MILLORIT
Présidente

Michel SAUVÉ
Secrétaire